

Plan d'adaptation et de sobriété de l'Institut Agro

Bilan 2025

PLAN D'ADAPTATION ET DE SOBRIETE DE L'INSTITUT AGRO

Bilan – février 2026

Contexte et objectifs

Le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) sont au cœur des préoccupations et du projet stratégique 2030 de l'Institut Agro. Le contexte actuel rend d'autant plus essentiel cet engagement et sa mise en œuvre à travers des actions concrètes.

La circulaire de la Première Ministre n°6363-SG en date du 25 juillet 2022, relative à la sobriété énergétique et l'exemplarité des administrations de l'État, et la note déclinant le plan de sobriété énergétique dans l'enseignement supérieur du 24 septembre 2022 incitent les établissements à renforcer leurs efforts en matière d'économies d'énergie. Il leur est ainsi demandé d'engager immédiatement des mesures d'ampleur visant à réduire la consommation d'énergie et accélérer la sortie des énergies fossiles.

C'est dans ce contexte que l'Institut Agro a mis en œuvre son plan d'adaptation et de sobriété, validé au conseil d'administration de novembre 2022 et fondé sur les éléments suivants :

- Un **plan de financement** intégrant l'augmentation de la facture énergétique dès 2023 et dans les années à venir,
- Un **objectif global de 10% d'économies d'énergie** à réaliser en deux ans et une réduction des consommations dès 2023,
- Un **plan de continuité d'activité** dans la perspective de difficultés d'approvisionnement d'énergie ou de financement de la facture énergétique,
- Des **outils de suivi et de pilotage** des actions engagées.

L'établissement s'engage ainsi à relever le défi énergétique et réduire ses frais de fonctionnement tout en préservant les conditions de vie et de travail de l'ensemble de ses communautés des agents et des étudiants.

Lien avec le projet stratégique 2030 et le schéma directeurs DD&RSE de l'Institut Agro

Le projet stratégique 2030 de l'Institut Agro (2023-2030)¹ a été validé en conseil d'administration le 29 novembre 2022. Ce projet s'inscrit dans un agenda mondial marqué par l'urgence climatique et environnementale, les impacts de l'alimentation sur la santé, les évolutions démographiques, une crise sanitaire majeure et la reconnaissance de la fragilité des systèmes agricoles, alimentaire et énergétique, mondiaux. A travers son plan d'action, ce projet stratégique engage notre établissement à être un référent scientifique et un acteur majeur d'une transformation durable et équitable des systèmes agricoles et alimentaires tout en préservant et gérant les ressources naturelles.

Le schéma directeur DD&RSE de l'Institut Agro (2023-2027)² validé au conseil d'administration de novembre 2023, en accord avec les préconisations du ministère en charge de l'enseignement supérieur de juin 2023, **intègre le plan d'adaptation et de sobriété**. L'ambition de ces deux plans est de mettre en œuvre des actions « de changement » qui répondent aux objectifs stratégiques et opérationnels définis dans les axes et finalement, de réaliser les actions du Projet Stratégique en intégrant les enjeux DD&RSE.

¹ <https://www.institut-agro.fr/sites/www.institut-agro.fr/files/fichiers/bibliotheque-de-documents/institutionnel/strategies/Projet-Strategique-2030-Institut-Agro.pdf>

² <https://www.institut-agro.fr/sites/www.institut-agro.fr/files/fichiers/bibliotheque-de-documents/institutionnel/schemas-directeurs/Institut-Agro-Schema-directeur-DDRSE.pdf>

Définir une politique à impact positif en matière de durabilité environnementale sur nos campus. Ceci inclut la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, la réalisation du bilan carbone, la sobriété dans l'utilisation d'énergie et d'eau, la protection de la biodiversité et le recyclage sur nos campus, dans nos déplacements en France mais aussi à l'international et dans nos actions partenariales - *Projet Stratégique 2030 Institut Agro, Axe 5, action EER 6 et Schéma directeur DD&RSE Institut Agro, Axe 4, action A4.1.1*

Gouvernance et pilotage

Les actions du Plan d'Adaptation et de Sobriété (PAS) sont désormais partie intégrante du fonctionnement de l'Institut Agro. Depuis 2024, le choix a été fait d'aborder tout sujet se rapportant au PAS dans le cadre du Club SG de l'Institut Agro (secrétaire général de l'Institut Agro, 3 directeur et directrices des services généraux). En 2025, trois réunions dédiées ont eu lieu (le 19 février, 11 juin et 17 décembre), intégrant les personnes ressources du secrétariat général de l'Institut Agro et dans les écoles.

Participants Institut Agro

- Estelle Baurès, responsable DD&RSE
- Bertrand Abraham, secrétaire général
- Marie-Hélène Tusseau-Vuillemin, directrice de la politique scientifique et partenariale
- Isabelle Jannot, directrice du pilotage stratégique et de l'évaluation
- Typhaine Diouf, directrice de la communication
- Marc Nussy-Saint-Saëns, directeur des achats et des marchés publics
- Jérémy Fourreau, directeur des affaires financières
- Sandrine Gouskov, directrice des ressources humaines
- Benoît Roubertou, directeur des systèmes d'information
- Patricia Lhardit et Stéphane Chabrol, pilotes du patrimoine et de la logistique
- Laurent Mussot, référent énergie
- Eric Mortreau, référent prévention

Participants dans les écoles

- Pauline Gomel, directrice des services généraux de l'Institut Agro Dijon
- Laurent Gebel (par intérim) puis Christiane Azzopardi, directrice des services généraux de l'Institut Agro Montpellier
- Nicolas Rami, directeur des services généraux de l'Institut Agro Rennes-Angers
- Maxime Feugère, chef du service patrimoine hébergement logistique de l'Institut Agro Dijon
- Charlene Fichet, chargée de mission DD&RSE de l'Institut Agro Dijon
- Gaëlle Beauchesne, chargée de mission DD&RSE de l'Institut Agro Montpellier
- Nathalie Boulier-Monthéan, chargée de mission DD&RSE de l'Institut Agro Rennes-Angers

Feuille de route

L'engagement fort de l'Institut Agro se traduit déjà par sa feuille de route présentée en conseil d'administration le 28 novembre 2022. Le plan d'adaptation et de sobriété de l'Institut Agro repose sur 3 leviers :

- L1 / formation et sensibilisation de tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable,
- L2 / réduction de la consommation énergétique (-10 % en 2 ans),
- L3 / réduction de l'empreinte carbone liée aux activités de la recherche.

Levier	Thèmes	Sous-thèmes / actions
L1 Formation et sensibilisation de tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable	Formation	Etat des lieux et développement de formations Formation des étudiants et personnels
	Communication	Information par la communication interne et institutionnelle
L2 Réduction de la consommation énergétique (-10% en 2 ans)	Bilan GES	Mesure empreinte carbone
	Immobilier : bâti, exploitation et usages	Mesures et bilan – énergie Chauffage, climatisation, éclairage Nouvelles pratiques / organisation Nouvelles modalités pédagogiques Protection des ressources naturelles et réduction des déchets
	Mobilité	Plan mobilité
	Achats	Politique achats responsables
	Numérique	Mesures et bilan - énergie Changement de pratiques
L3 Réduction de l'empreinte carbone liée aux activités de la recherche	Activités de recherche	Coordination avec les partenaires concernées Proposition au cas par cas - économie d'énergie dans les labos

Actions du plan d'adaptation et de sobriété

Ce plan se veut évolutif et adaptable. Il est décliné au sein des trois écoles et a vocation à s'enrichir au fil de sa mise en œuvre, en concertation avec les instances et l'ensemble des parties prenantes.

En 2025, les nouvelles actions identifiées sont (Cf. Tableau de bord – suivi des actions du PAS – pages 20-26) :

- L1-05 – Communication intranet responsable
- L2-13bis - Plan de décarbonation
- L2-19 - Système d'Information des Ressources Immobilières (SIRI) fondé sur le BIM (Building Information Modeling)
- L2-20 - Numérique raisonné
- L3-05 – Stratégie de décarbonation dans les UMR

Ce bilan ne vise pas l'exhaustivité, nous avons fait le choix de mettre avant tout l'accent sur des actions marquantes en 2024-2025. A noter aussi, le plan d'adaptation et de sobriété (PAS) Institut Agro est intégré au schéma directeur DD&RSE et un grand nombre d'actions réalisées ont aussi été décrites dans le bilan DD&RSE Institut Agro 2024-2025³.

³ <https://www.institut-agro.fr/sites/www.institut-agro.fr/files/fichiers/bibliotheque-de-documents/institutionnel/bilans/IA-Bilan%20DDRSE-24-25-comp.pdf>

Enfin, grâce aux efforts de toutes et tous et aux actions engagées, les consommations électriques (kWh) de l'Institut Agro ont diminué de 15% entre 2021 et 2024 et celles du gaz (kWh) de 50% aussi entre 2021 et 2024 (les actions phares concourant à ce résultat sont, la suppression des chaufferies gaz au profit de pompes à chaleur, la substitution par des énergies renouvelables (EnR) – géothermie et raccordement aux réseaux de chauffage urbains).

Le point sensible reste toutefois le prix des énergies qui a particulièrement augmenté ces dernières années, d'un facteur 2 à 3 suivant les contrats d'achats et la date de fin des marchés. Le PAS mis en place fin 2022 a permis collectivement de réaliser une économie approximative de 600 k€ pour l'Institut Agro entre 2021 et 2023 (diminution de la consommation d'électricité de 13% sur cette même période).

1. Levier 1 Formation et sensibilisation de tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable

1.1 Formation

L'Institut Agro et ses écoles ont, depuis plusieurs années déjà, initié un travail de fond avec les enseignants-chercheurs et les équipes des directions chargées de la formation et de la vie étudiante pour réfléchir **ensemble** à la place des transitions/transformations dans la formation d'ingénieur en dans les huit cursus ingénieurs. L'objectif est de **co-construire** une stratégie adaptée pour répondre aux enjeux socio-écologiques auxquels nous sommes confrontés, de créer une dynamique collective et efficace pour améliorer la formation des ingénieurs et donner de la visibilité aux enseignements portant sur cette thématique, souvent interdisciplinaires.

Avec les différentes actions/projets mis en œuvre dans les écoles, l'objectif est aussi d'identifier un socle de compétences communes à tous les cursus en matière de transition écologique. Ce "tronc commun" ainsi formalisé et partagé doit permettre aux étudiants de comprendre - avant même de commencer leurs études, tout au long de la formation et après leur diplomation - ce qu'ils/elles sont capables de faire en matière de conduite/accompagnement de la Transition écologique (dans toutes ses dimensions, y compris de justice sociale et de gouvernance participative) grâce à leurs études à l'Institut Agro (Cf. Bilan DD&RSE Institut Agro 2023-2024, pages 15 et 16).

Etat des lieux des formations des étudiants de l'Institut Agro aux grands enjeux relatifs aux transitions et de DD / Fiches action L1-01 et 02

La démarche de construction d'une offre de formation dédiée aux transitions au sein de l'Institut Agro s'est faite dans la même logique que celle de la dynamique nationale du groupe de travail sur la formation à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) du Ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, à laquelle elle s'est rattachée depuis 2020. Concrètement, cela a amené les écoles à travailler à i) l'identification des modules d'enseignement préexistants qui s'inscrivaient de façon évidente dans les attendus TEDS ; ii) une présentation plus lisible et attractive de parcours dédiés au sein des différents cursus d'ingénieur et iii) l'articulation de ces parcours dédiés avec l'ensemble des autres unités d'enseignements plus approfondies, qui, pour la plupart, abordent, traitent de ou sont d'ores et déjà appliquées à des questions de transitions. Sous des formats qui peuvent différer d'un site et d'un cursus à l'autre, une démarche progressive est consacrée aux TEDS, visant non seulement à garantir la maîtrise d'un socle minimum de connaissances, mais surtout à construire la formation des ingénieurs, autour d'activités pédagogiques actives mettant les étudiants en situation de i) faire des constats, établir des faits, ii) instruire les questions de controverse scientifiques, et iii) ouvrir vers la recherche de solution innovantes et durables.

À l'Institut Agro, le travail d'identification des compétences liées aux transitions agroécologiques et sociétales, acquises par les élèves lors de leur formation a débouché sur la formulation de blocs de compétences dédiés à l'accompagnement des transitions pour l'ensemble des cursus d'ingénieurs et déclinés dans les fiches RNCP correspondantes, validées par France Compétences via la CTI. Un des fondements communs de la définition de ces blocs a été le référentiel européen GreenComp (cadre européen des compétences en matière de durabilité). Les fiches RNCP de nos huit diplômes d'ingénieur soulignent ainsi notre ambition de certifier des ingénieurs :

- responsables, engagés, critiques et créatifs qui seront en capacité de généraliser les solutions et produire de nouveaux modèles

- prêts à concevoir la transformation durable et équitable des systèmes alimentaires, agricoles et de la gestion des ressources naturelles, de la biodiversité et du paysage, en France et dans le monde
- ayant la capacité à accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires dans l'intégration des exigences et des opportunités de leurs secteurs respectifs notamment par la prise en compte d'un raisonnement agroécologique dans la conduite des exploitations et par l'élaboration de stratégies permettant d'articuler logiques de filières et de territoires.

L'Institut Agro forme ainsi des citoyens responsables et engagés, capables d'appréhender scientifiquement les limites des systèmes alimentaires et leur trajectoire d'évolution et conscients de la nécessité du changement. L'ensemble de ses formations repose sur une approche systémique interdisciplinaire et appréhende également les dispositifs multi-acteurs nécessaires au processus de transition. Son objectif est de donner aux diplômés un pouvoir d'agir dans un monde en mutation et caractérisé par un contexte d'incertitude, grâce à une expertise en sciences de la vie, une capacité d'identification des futurs possibles en situant et acceptant les incertitudes et une capacité de détection et d'analyse des signaux faibles. Nos diplômés sont à même de :

- analyser de manière critique le fonctionnement d'un système agricole ou agro-alimentaire pour projeter des évolutions alternatives d'un système et leurs impacts
- concevoir des solutions pérennes, résilientes et durables : adapter et (co-)concevoir des outils et des méthodes permettant de contribuer au maintien, à l'évolution ou à la création de systèmes
- conduire des transitions écologiques et agroécologiques dans les filières - conseiller les acteurs dans la transition des systèmes - construire un argumentaire pour favoriser l'appropriation des transitions - concevoir une stratégie de conduite du changement.

Cet enseignement des transitions, présent dans l'ensemble des cursus et progressif, se traduit dès la 1ère année par des Unités d'Enseignement permettant l'acquisition des connaissances et compétences de base. Ainsi par exemple,

à Dijon : le module de formation TREC (transition écologique) est dispensé en 1ère année de la formation d'ingénieur. Il vise à ce que chacun dispose des connaissances et de compétences à même de lui permettre d'agir pour la Transition écologique en tant que citoyen et en tant que professionnel. Le but de ce module est de réfléchir à l'agriculture/alimentation de demain, dans le cadre d'un ensemble d'enjeux et de contraintes : changement climatique, nécessité de production, préservation des sols et de la biodiversité, etc. Il constitue une sensibilisation et un début de formation à mettre en relation avec les autres enseignements du cursus.

à Montpellier : les formations Ingénieur Agronome et Ingénieur SAADS démarrent par un module de formation en partie commun, intitulé « Agricultures et alimentations du Monde, enjeux et controverses ». Son objectif est une introduction aux enjeux actuels de la production agricole et alimentaire régionale, nationale et mondiale, abordés en considérant les questions de durabilité environnementale, nutritionnelle et socio-économique. Le décryptage de ces enjeux et l'analyse des moyens mis en œuvre pour y faire face sont abordés dans un cadre pluridisciplinaire afin de mettre en évidence les liens entre connaissances techniques et scientifiques, recherche et développement, production et transformation, contexte local et environnement socio-économique... et de découvrir les réseaux d'acteurs concernés.

à Rennes-Angers : la déclinaison du référentiel de compétences liée aux transitions agroécologiques mobilise l'UE AGIT (Rennes) et l'UC Basculons (Angers). L'UE Agronomie et changement Global : impact et transitions (AGIT) (L3 AGRO) invite à forger de nouvelles alliances pour accélérer la transition. Conçue comme une formation transformante, elle permet de comprendre les interdépendances entre les différents enjeux (climat, érosion de la biodiversité, pression sur les ressources, résistance à la mutation des systèmes agro-alimentaires, territoires). Elle mobilise une approche interdisciplinaire, croisant agronomie, écologie, économie, sciences sociales, nutrition et entrepreneuriat, et fait dialoguer savoirs académiques et expertises d'usage. Chacune de ses unités constitutives (modules) invite les étudiants et étudiantes à prendre du recul, à analyser les systèmes agricoles et alimentaires dans leur complexité, à identifier les leviers de transition en interagissant avec des acteurs et actrices de terrain, et à construire des solutions viables, durables et contextualisées.

Formation des personnels de l'Institut Agro aux grands enjeux de DD / Fiche action L1-03

Dans chacune des écoles, en lien avec leur plan de formation et de développement des compétences, sont proposées au personnel, par la direction des ressources humaines, des formations pour appréhender les enjeux relatifs aux transitions et généraliser son appropriation par tous. De 2023 à 2025 ont été proposées (surlignées, les nouvelles formations dispensées en 2025) :

Formations dans les écoles	Nombre de participants de 2023 à 2025
Fresque du climat	129
Atelier 2 Tonnes	87
Atelier bas carbone	6
Formation Transition écologique	2
Fresque one health	8
Fresque du numérique ou atelier sobriété numérique	16
Fresque de la biodiversité	10
Fresque Océane	1
Formation parcours managérial « le temps de la robustesse »	98
Formation compostage	7
Formation Déplacement en vélo	60
Atelier bonnes pratiques d'hygiène alimentaire	12
Formation Communication responsable	2
Journées d'étude développement soutenable	1
Formation Piloter l'adaptation des EESR* aux enjeux du DD	1
Formation Respect de l'environnement dans les laboratoires	1
Fresque de la diversité	37
Webinaire sur la laïcité	37
Devenir animateur Fresque du climat	17
Devenir animateur Atelier 2 Tonnes	7
Devenir animateur Transition écologique	1
Total participants Institut Agro	540

* EESR : établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Entre 2023 et 2025, 540 stagiaires ont suivi une formation en lien avec les transitions socio-écologiques dans les trois écoles (soit une augmentation approximative de 50% du nombre de stagiaires en 2025).

A noter aussi, en complément des formations dispensées, de nombreux événements autour du développement durable et des transitions sont organisés dans chacune des trois écoles à destination des personnels : des conférences-débats (Cycle Transformer à Rennes, Expo Flo à Angers, Culture sciences à Montpellier, organisées par l'association Agro'logique à Dijon), des ateliers participatifs (bien-être, réparation de vélos), des défis collectifs (portant sur la mobilité et le numérique), des expositions thématiques (sur le sol, l'alimentation, les océans), des expérimentations locales (Campus sans tabac à Dijon, des chantiers participatifs de plantation), des temps de lecture organisés par nos bibliothèques... L'ensemble de ces actions constitue aussi un levier essentiel d'acculturation et de mobilisation des personnels. Elles participent pleinement à la diffusion d'une culture commune du développement durable, en complément des formations plus formelles, et contribuent à embarquer durablement les communautés.

Depuis septembre 2025, le parcours managérial se déploie dans les trois écoles de l'Institut Agro. Dans ce cadre, il est proposé chaque année un temps fort qui puisse réunir l'ensemble des managers des trois écoles autour de valeurs communes. A l'occasion de la venue d'Olivier Hamant, chercheur à l'Inrae, directeur de l'Institut Michel Serres, sur le campus de Rennes le 5 novembre 2025, une conférence intitulée le "temps de la robustesse" a été proposée à l'ensemble des managers actuels ou en devenir : Olivier Hamant est aussi un intervenant de référence sur la transformation des organisations. 98

personnels de l'Institut Agro ont pu y assister en présentiel sur le campus de Rennes ou à distance, en direct, sur la chaîne YouTube de l'Institut Agro⁴.

1.2 Communication

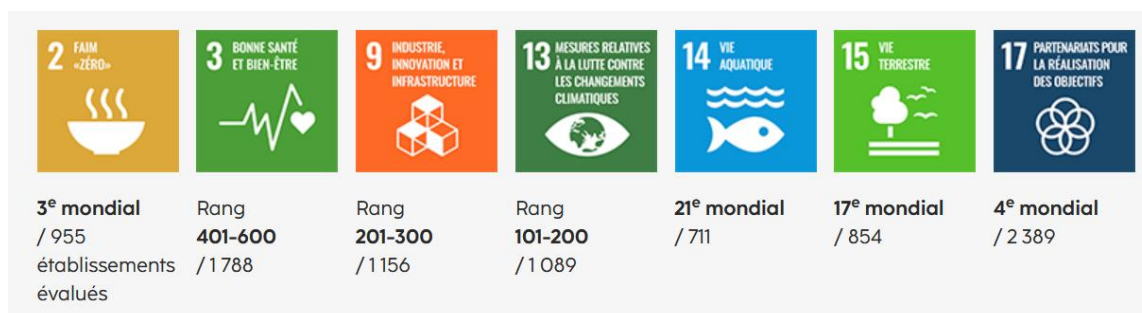
Depuis 2024 et pour la deuxième année consécutive, l'Institut Agro est 1^{er} des établissements français classés dans le classement THE Impact et maintient une excellente position dans le classement général (21^e place mondiale sur les 2 152 établissements évalués en 2024 et 23^e place mondiale sur 2 526 en 2025)⁵.

Le classement THE Impact évalue la contribution des écoles et des universités du monde entier à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations Unies afin de relever les défis climatiques et sociétaux auxquels le monde fait face. L'Institut Agro fait ainsi partie des écoles et universités qui contribuent le plus au monde aux ODD avec des contributions remarquables à la réalisation de six ODD en 2024 et sept en 2025.

Classement de l'Institut Agro par contribution aux objectifs de développement durable, évalués selon le référentiel THE Impact en 2024



Et en 2025



⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=WHAXQ3OGZmw>

⁵ <https://www.institut-agro.fr/fr/toutes-les-actualites/linstitut-agro-1er-etablissement-francais-pour-sa-contribution-aux-odd>

2025, l'Institut Agro obtient aussi le Label DD&RS pour 4 ans⁶. Cette reconnaissance souligne l'engagement de l'Institut Agro, de tous ses personnels et de sa communauté étudiante pour intégrer, au cœur de son fonctionnement, de ses formations, de ses projets de recherche, sur ses campus comme dans ses laboratoires, les enjeux DD&RSE. Délivrée pour quatre ans, la labellisation atteste de l'alignement de l'Institut Agro sur les normes les plus exigeantes en matière de DD&RS. Le comité de labellisation s'est tenu le 25 mars 2025 et l'entretien d'audit le 18 février 2025 avec, pour l'Institut Agro, la mobilisation du directoire, de toute l'équipe DD&RSE, des représentants des différents domaines d'activités et de trois étudiants qui ont valorisé l'engagement de l'établissement. L'Institut Agro rejoint les 64 établissements d'enseignement supérieur français qui ont une labellisation active en 2025



Information interne / Eco-gestes - Fiche action L1-04

Depuis le déploiement du plan d'adaptation et de sobriété, l'Institut Agro réalise régulièrement des campagnes de communication au sein de ses écoles pour informer et sensibiliser les usagers (Cf. Bilan PAS Institut Agro 2023, page 6 et 2024 pages 6-8).

En décembre 2024, une page Sobriété et écocgestes a été créée sur l'intranet de l'Institut Agro Montpellier. Elle présente les écocgestes et bonnes pratiques qui peuvent être adoptés facilement par les agents et les étudiants pour réduire leur impact environnemental, ainsi que les actions menées par l'école en faveur de la sobriété énergétique. Ils sont déclinés dans quatre thématiques : chauffage, éclairage, sobriété digitale et mobilités douces.

Campagne We count pour les étudiants « bilan carbone de tes études » : Initiée et lancée en novembre 2024 à l'Institut Agro Montpellier, cette campagne de sensibilisation a été déployée dans les trois écoles (numérique et affichage sur les campus) et sur les réseaux sociaux pour la communauté étudiante. Une affiche « Connais-tu l'empreinte carbone de tes études ? » invitait les étudiants à flasher le QR code et à mesurer avec We Count l'empreinte carbone liée à leurs études, la vie étudiante et ses activités. Cette campagne a généré 522 connexions dans les trois écoles de l'Institut Agro (janvier 2026).



Une nouvelle action de sensibilisation : faire connaître aux agents et étudiants la stratégie DD&RSE de l'Institut Agro et les actions menées dans les écoles. Pour que les personnels et les étudiants puissent adhérer et/ou contribuer activement aux actions DD&RSE de l'Institut Agro, il est nécessaire qu'ils soient informés de la stratégie de développement durable et des actions menées. Depuis mars 2025 et la publication du Bilan DD&RSE Institut Agro 2023-2024 jusqu'à la semaine européenne du développement durable en septembre 2025, les agents des trois écoles ont été invités à tester leurs connaissances sur les actions menées dans leur école, à partir de cinq quiz illustrant les cinq grands axes du schéma directeur DD&RSE (Stratégie et gouvernance, Enseignement et formation, Recherche et innovation, Gestion environnementale et Politique sociale). En moyenne dans chaque école, une centaine de personnes a réalisé chacun des cinq quiz. De plus avec les retours favorables des participants sur cette première expérimentation ludique et pédagogique, cette nouvelle approche de communication sera réitérée.

En 2024-2025, l'Institut Agro encourage aussi la mobilité responsable avec des actions de sensibilisation et de communication (Cf. bilan DD&RSE Institut Agro 2024-2025 page 47) :

- **« Mai à Vélo », un challenge pour les trois écoles de l'Institut Agro.** En mai 2025, l'Institut Agro a participé au challenge national d'activité « Mai à vélo ». Tous ensemble, les participants des trois écoles ont parcouru 8 642 km en un mois, soit 1,9 tonnes de CO₂eq évitées. Cette opération a offert l'occasion de communiquer vers les agents et les étudiants sur les bienfaits

⁶ <https://www.institut-agro.fr/fr/toutes-les-actualites/linstitut-agro-obtient-le-label-ddrs>

du vélo pour la santé et l'environnement et de présenter des outils tels que « geovelo », l'application gratuite d'itinéraires vélo sécurisés.

- **L'Institut Agro Dijon a participé pour la deuxième fois au Challenge de la Mobilité en Bourgogne-Franche-Comté.** Cet événement, qui s'est déroulé du 16 au 22 septembre 2024, visait à promouvoir les alternatives à l'usage de la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail. L'école a mobilisé environ 23% de ses effectifs, qui ont collectivement parcouru 1 916 km en modes de transport durables tels que le vélo, la marche, le covoiturage ou les transports en commun et même le télétravail.
- **L'Institut Agro Rennes-Angers a organisé des temps forts pour des déplacements plus durables** sur les campus de Rennes et d'Angers, en septembre 2025, l'organisation de Village Mobilité et l'animation d'ateliers et de stands pour découvrir, échanger et adopter des pratiques de mobilité plus responsables. L'événement a rassemblé étudiants, personnels, tous les acteurs de la mobilité pour préparer le challenge BlaBlaCar Daily qui s'est tenu du 15 au 28 septembre et le groupe Vélo du campus rennais pour des conseils pratiques et une sensibilisation aux mobilités douces. En octobre, l'organisation d'ateliers de révision de vélos par un professionnel, une formation pour les réglages de base de son vélo et une formation e-learning pour devenir un conducteur écoresponsable.

Information interne / Communication intranet responsable - Fiche action L1-05

La communication responsable vise à intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans la manière de communiquer. Selon l'ADEME, elle repose sur une plus grande cohérence, une transparence accrue et une prise en compte de l'urgence écologique, tant dans les messages que dans les supports utilisés. Pour cela, adopter une communication responsable permet de réduire l'impact environnemental, d'améliorer la cohérence et la crédibilité des messages, de limiter les risques liés à l'image, à la réglementation ou à la réputation, et de générer un impact sociétal positif. Elle repose sur quatre piliers : 1-le dialogue avec les parties prenantes, 2-la diffusion de messages plus responsables, 3-l'éco-conception des projets et supports et 4-l'évaluation des impacts et la valorisation des actions menées. A noter que dans le domaine numérique, cette démarche est particulièrement importante, pour diminuer l'empreinte carbone et la consommation énergétique de ce secteur qui ne cessent d'augmenter (Cf. Consommation électrique / Fiches actions L2-20 (numérique raisonné), page 11).

Dans ce contexte, en se basant sur le pilier 3 (éco-conception des projets et supports), en 2025 l'Institut Agro Rennes-Angers a travaillé sur la structure de son site intranet afin de le rendre plus responsable. L'arborescence du site et le contenu des pages ont été revus, le nombre de documents en ligne et de pages ont été réduits, l'objectif étant de réduire le nombre de pages de 75% tout en gardant la qualité de l'information. La suite dans les années à venir est de réaliser ce travail à l'Institut Agro Dijon et l'Institut Agro Montpellier et de mettre en place un site intranet Institut Agro sur ce même modèle.

2. Levier 2 : réduction de la consommation énergétique (-10% en 2 ans).

2.1 Bilan de gaz à effet de serre

Evaluation de l'empreinte carbone/ Bilan GES et plan décarbonation - Fiches actions L2-13 et 13bis

Depuis septembre 2025, l'Institut Agro s'est engagé avec OuiACT (société à mission qui accompagne les collectivités et les entreprises dans la définition puis le déploiement de leur stratégie bas-carbone) pour la mise en place de son plan de décarbonation et la réalisation de son bilan carbone en 2026. Cette collaboration permettra un accompagnement pour la collecte et l'exploitation des données, la co-construction du plan d'action et la présentation et publication des résultats. Pour la réalisation du bilan carbone et son suivi, la plateforme WeCount a été choisie pour collecter, centraliser et analyser les données. Cette plateforme permettra également un suivi régulier et actualisé des émissions afin de mieux identifier et piloter les actions de réduction dans la durée. OuiACT et WeCount travaillent déjà avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur, garantissant leur expérience et leur compréhension des besoins spécifiques du secteur pour le suivi et la réduction des émissions. La dernière réunion avec le Club SG élargi de l'Institut Agro, le 17 décembre 2025, a permis d'identifier les personnes ressources dans les directions et services concernés et de présenter le plan d'action pour 2026.

2.2 Gestion du parc immobilier : bâti, exploitation et usages

Mesures et bilan – énergie / Système d'information des ressources immobilières - Fiche action L2-19

Dans le cadre de la volonté affirmée de l'État d'optimiser la gestion de son parc immobilier, au service des enjeux de la transition écologique, l'Institut Agro a choisi de s'inscrire dans cette dynamique en développant un Système d'Information des Ressources Immobilières (SIRI) fondé sur le BIM (Building Information Modeling) et la maquette numérique. Le BIM permettra non seulement de centraliser et structurer l'ensemble des données patrimoniales des trois écoles de l'Institut Agro mais aussi de mettre en place un système d'information des ressources immobilières efficace et fiable, aligné sur les standards attendus par l'État. Ainsi, le déploiement du BIM à l'Institut Agro poursuit un double objectif : 1- institutionnel : répondre aux obligations réglementaires et créer un SIRI en cohérence avec les attentes nationales (NSG) et 2- stratégique et opérationnel : favoriser la transition numérique de l'établissement tout en proposant une méthode innovante et performante pour répondre aux enjeux environnementaux. Le BIM et le développement durable sont étroitement liés par des objectifs communs : concevoir et gérer des bâtiments plus durables (énergie, ressources, déchets), optimiser les coûts et la performance tout au long du cycle de vie et garantir des espaces fonctionnels et confortables, tout en favorisant une gestion collaborative et traçable des données du projet (Cf. Bilan DD&RSE Institut Agro 3024-2025, page 48).

La démarche de mise en place du BIM à l'Institut Agro a été engagée fin 2023. La première étape a consisté à conduire un POC (Proof of Concept, méthode qui permet d'évaluer la faisabilité d'un projet) dans les trois écoles, afin de tester et valider les principes du projet. Sur cette base, une feuille de route opérationnelle a été élaborée, prévoyant un déploiement progressif sur une durée de 5 à 6 ans. En 2025, la phase de diagnostic du patrimoine, qui permet d'identifier et de prioriser les bâtiments à modéliser a été initiée. Ce travail constitue le socle du futur cahier des charges en vue de la consultation des maîtrises d'œuvre, qui auront la responsabilité de réaliser la modélisation du patrimoine immobilier de l'établissement.

Consommation électrique / Fiches actions L2-10 (GTC) et L2-09 (plan de comptage)

L'optimisation de l'exploitation et de la conduite des installations techniques a pour objectif de réduire toujours la facture énergétique grâce à une « gestion technique centralisée » (GTC) basée sur des outils d'analyse (ex : sous-compteurs).

Suite à l'audit d'équipements techniques en 2024, la priorisation a été faite sur l'installation de compteurs permettant un relevé précis des consommations de l'ensemble des fluides (gaz, électricité et eau) L'ensemble des sites de l'Institut Agro en sera doté à court terme (2025-2026). Le ministère finance à 80% avec un montant de 590 000€ ce déploiement (20% financés par l'établissement). A noter que les sites dijonnais de l'Institut Agro disposent déjà de ces compteurs.

- Montpellier : 240 000 € - la phase d'étude est en cours de finalisation et les travaux ont été reportés en 2026.
- Rennes-Angers : 350 000 € - la phase d'étude a été réalisée en 2024 à Rennes. Les études seront réalisées pour le site d'Angers en 2026. L'installation des premiers compteurs pour le site de Rennes est également programmée en 2026.
- Dijon : 140 846 € et site Marmilhat : 7 507 € - la pose de sous compteurs a été complété en 2025 avec une fin de travaux prévue en janvier 2026

Consommation électrique / Numérique raisonné - Fiche action L2-20

Actuellement la part du numérique représente 4,4 % de l'empreinte carbone en France, la consommation énergétique des data centers pourrait augmenter de 75 %, et sans mesures, l'empreinte carbone du numérique pourrait tripler d'ici 2050. Dans ce contexte l'Institut Agro est engagé vers un usage raisonné et pertinent du numérique.

Fin 2025 s'est terminé le projet Hercule 4.0⁷ de l'Alliance Agreenium, porté pendant quatre années par l'Institut Agro et piloté par l'Institut Agro Dijon. Démonstrateur de la transformation numérique des établissements supérieurs agricoles publics, ce projet vise à identifier et à définir la place que peuvent occuper le numérique et son usage dans les formations de l'enseignement supérieur agricole. Avec ses douze travaux, il couvre les questions d'organisation, de pratiques et d'accompagnement pédagogiques liés au numérique, ainsi que les questions d'équipement, pour mieux répondre aux besoins des communautés éducatives et offrir une formation supérieure agricole adaptée aux nouveaux enjeux pédagogiques, sociaux et environnementaux. Le séminaire final Hercule 4.0, qui s'est tenu en juin 2025, fut l'occasion de présenter une partie des livrables du projet et un catalogue de fiches outils a été complété avec pour but de documenter un ensemble d'outils numériques innovants pour la formation, en précisant leurs intentions pédagogiques et leurs conditions d'utilisation.

Avec l'arrivée de Benoît Roubertou, nouveau directeur des systèmes d'information de l'Institut Agro en 2025 et afin de s'adapter aux enjeux des années à venir (nombreux projets à mener, élévation de la cybersécurité et de la résilience du système d'information, maîtrise d'outils à même d'accompagner la fluidification des processus métiers), la DSI va travailler sur le schéma directeur du système d'information (SDSI) et sur le schéma directeur du numérique (SD Num). Ce chantier permettra de disposer d'une feuille de route pluriannuelle, d'adapter l'organisation pour sécuriser la capacité à réaliser cette feuille de route et de mettre en place une gouvernance permettant d'en piloter l'exécution.

Chauffage et climatisation / Consignes de chauffage et de climatisation - fiche action L2-01

Depuis l'automne 2022, les consignes de chauffage pour les dispositifs de chauffage collectif ont été respectées : 19°C en journée, 17°C la nuit et 16°C hors présence. Ainsi que celles relatives à la climatisation : 26°C.

Chauffage et climatisation / réseau de chaleur urbain et géothermie - fiches action L2-03 et L2-12

Les sites de Dijon et de Rennes-Angers sont raccordés au réseau de chaleur urbain. Suite au raccordement en 2024 sur le campus de Rennes du bâtiment 24, il est prévu la poursuite des raccordements en 2026 des bâtiments 20,21 et 22 et en 2028 des bâtiments 15 et 16).

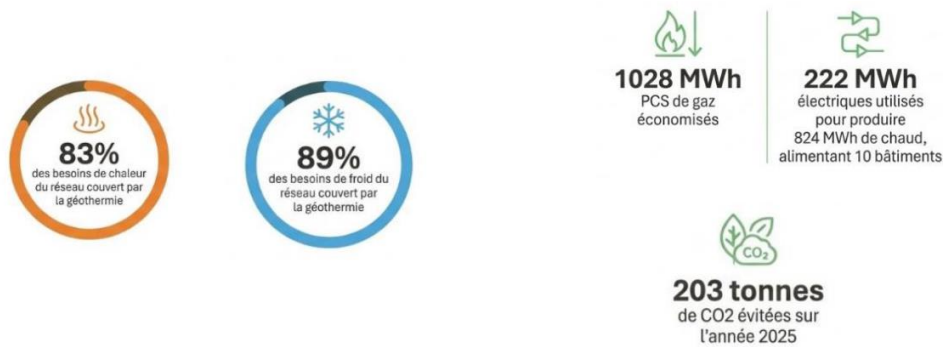
A Dijon, la production d'eau chaude électrique de la résidence Magon a été remplacée par une pompe à chaleur en 2025. Des travaux de calorifugeage des réseaux de chauffage dans les locaux non chauffés, sont en cours à l'Institut Agro Dijon et se termineront en mai 2026. Sept bâtiments sont concernés par ces travaux COB, CHP, LON, PAV PETITJEAN (sous-sol), DEM (sous-sol), PAV DIR, EPI.

L'Institut Agro Montpellier a mis en œuvre en 2024, dans le cadre du contrat de performance énergétique, une solution de géothermie sur champ de sondes. Elle consiste à exploiter la température naturellement contenue dans le sous-sol pour produire de l'énergie. Il s'agit d'une énergie renouvelable, locale, toujours disponible et respectueuse de l'environnement. En 2024, 44 sondes géothermiques ont été placées à 190 mètres de profondeur. En moyenne 15 % d'économies sur la consommation d'énergie (gaz et électricité confondus) sont attendus. Elle permettra également de réduire de 47 % les émissions de gaz à effet de serre sur le campus (Cf. Bilan DD&RSE Institut Agro 2023-2024, page 38).

Depuis le 6 janvier 2025, le système est pleinement fonctionnel, marquant une étape importante dans notre stratégie d'économies d'énergie et de transition énergétique. Après la mise en place des sondes géothermiques, une pompe à chaleur de 400 kW a été installée. Grâce à son principe de fonctionnement réversible, elle produit de la chaleur et du froid renouvelables, injectés dans le réseau de chauffage / climatisation interne du campus de la Gaillarde auquel onze bâtiments sont raccordés. Au total, en 2025, la géothermie a contribué à 83 % des besoins de chaleur et 89 % des besoins de rafraîchissement des bâtiments raccordés au réseau.

⁷ <https://demos-hercule.fr/>

Focus première année de géothermie à l'Institut Agro Montpellier (source : Dalkia)



Dans le cadre du module Transition écologique (TREC, cf. § 1.1 formation, page 6) de 1^{re} année, une étude de faisabilité « Institut Agro Solaire » a été réalisée en 2025 par un groupe d'étudiants (agronomie et agroalimentaire) pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le campus de l'Institut Agro Dijon. Deux solutions ont été analysées, une installation en toiture sur le bâtiment Médiadoc et des ombrières photovoltaïques sur le parking de la Combe Berthaux. L'objectif principal de cette étude était de réduire la consommation énergétique du site et de répondre aux exigences du décret tertiaire. Les résultats montrent que ces installations pourraient contribuer ainsi à une réduction de la consommation énergétique issue du réseau pour le site Déméter. Les aspects techniques, réglementaires, économiques et environnementaux ont été étudiés en détail. Enfin, l'acceptabilité sociale du projet est globalement très favorable, tant chez les étudiants que chez le personnel, renforçant la légitimité de cette démarche. Ce projet constitue ainsi une première étape concrète vers une stratégie énergétique durable pour l'Institut Agro Dijon, tout en servant de support pédagogique et de levier de sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique. Encadré par Manuel Blouin, professeur d'écologie à l'Institut Agro Dijon, et Maxime Feugère, responsable du service patrimoine, hébergement et logistique, ce projet présente des opportunités énergétiques et financières, tout en renforçant l'adhésion des personnels et des étudiants. Il s'inscrit également comme une action symbolique de l'engagement de l'Institut Agro Dijon en faveur de la transition écologique.

Protection des ressources naturelles / Réduction des déchets - Fiche action L2-11

Depuis plusieurs années, un grand nombre d'actions sont en cours sur les campus de l'Institut Agro : pour réduire la quantité de déchets (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de l'utilisation de produits jetables, mise en place de ressourcerie pour une réutilisation, don de matériel ...) et pour améliorer le tri (tri à la source et revalorisation, compostage...).

Après la mise en place de local de tri sur les campus de Rennes et Angers en 2024, un partenariat avec Rennes métropole a été mis en place pour déployer une « Occase'rie », c'est-à-dire une vente éphémère d'objets de seconde main coorganisée avec les associations étudiantes afin de sensibiliser à la réutilisation des objets pour limiter l'exploitation des ressources tout en développant la solidarité. La Première édition aura lieu en février 2026

A noter aussi que depuis septembre 2024, l'Institut Agro Dijon a contractualisé avec Batribox une entreprise française spécialisée dans la collecte, le tri et le recyclage des piles et batteries usagées.

Protection des ressources naturelles / Eco-pâturage sur les campus - Fiche action L2-16

Fin 2025, l'Institut Agro a signé une convention d'étude avec la Junior-Entreprise de l'Institut Agro Rennes-Angers (Agro Conseil Junior Études (ACJE)) pour la réalisation d'une étude portant sur l'évaluation des impacts de l'éco-pâturage mis en œuvre sur les campus de l'Institut Agro à Rennes-Angers, Montpellier et Dijon. Cette étude répond à la volonté de l'Institut Agro de disposer d'une analyse objective, comparative et scientifiquement fondée des dispositifs existants. L'objectif de cette étude est d'évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'éco-pâturage à l'échelle de l'établissement. Les attendus de l'étude portent notamment sur la caractérisation des effets de l'éco-pâturage sur les sols, la biodiversité, les émissions et la captation de carbone, le bien-être animal et l'usage des ressources, ainsi que sur les coûts, l'organisation et les moyens mobilisés. L'étude vise également à analyser les impacts sociaux et pédagogiques, incluant la perception des usagers, les actions de sensibilisation, le bien-être au travail et la valeur éducative du dispositif. La méthodologie

retenue repose sur trois phases complémentaires : 1-une phase de recherches bibliographiques permettant de poser un cadre scientifique et méthodologique partagé, 2-une phase d'enquête de terrain fondée sur des entretiens semi-directifs et des questionnaires auprès des responsables de projets et des usagers des campus et 3-une phase de synthèse visant à analyser et, lorsque cela est possible, à quantifier les impacts, à comparer les situations entre campus et à identifier des perspectives d'amélioration et de développement. La réalisation de l'étude mobilise deux Junior-Entreprises de l'Institut Agro : ACJE pour les campus de Rennes-Angers, et la Junior-Entreprise de Montpellier (JEMA) en sous-traitance pour les campus de Montpellier et Dijon, garantissant une couverture territoriale cohérente et une connaissance fine des contextes locaux. L'étude est prévue sur une durée de 18 semaines en 2026.

Protection des ressources naturelles / gestion de l'eau sur les campus - Fiche action L2-17

À l'Institut Agro Montpellier, une importante opération de repérage des réseaux a été lancée en 2025 et se poursuit en 2026. Elle a pour objectif d'identifier les différents réseaux humides et secs sur le campus de la Gaillarde. Elle permettra de compléter la cartographie des réseaux, dans la perspective des futures constructions et aménagements sur le campus. Elle facilitera également la recherche et la réparation des fuites, qui pourront être réalisées plus rapidement, limitant ainsi leur volume. Enfin elle est le préalable au programme de modernisation de nos réseaux (remise en état ou renouvellement des installations) qui sera mené à bien en 2026 et 2027.

A l'Institut Agro Rennes-Angers, en 2025, l'étude sur la gestion intégrée des eaux pluviales du campus rennais a été approfondie via des modules d'enseignement pour une approche concrète de dimensionnement d'ouvrages à prévoir. La désimperméabilisation des sols se poursuit avec 1 500 m² de débitumisation supplémentaire dont une partie a été végétalisée en lien avec le plan de plantation.

2.3 Mobilité des agents et des étudiants

Faire évoluer les pratiques de déplacement et encourager les mobilités douces - Fiche action L2-02

En 2025, les trois écoles ont relancé un questionnaire mobilité auprès de leurs personnels et étudiants pour une meilleure adaptation des plans d'action et un suivi de l'évolution des déplacements et de l'impact des actions déployées.

Pour favoriser les mobilités douces, et notamment le covoiturage, l'Institut Agro Dijon, avec INRAE, l'uBE et le CROUS Bourgogne-Franche-Comté, est en train de créer une communauté campus sur Mobigo, l'application régionale de mobilité en Bourgogne-Franche-Comté. Cette communauté permettra de mettre en lien l'ensemble du personnel et des étudiants du grand campus, pour organiser et partager facilement les trajets vers le campus. L'application permet également de planifier tous ses déplacements : consulter les horaires et itinéraires en train, bus ou car, suivre les trajets en temps réel, et accéder aux tarifs et abonnements TER ou réseaux partenaires. Ainsi, la communauté Mobigo facilitera le covoiturage quotidien tout en offrant des solutions pratiques, économiques et écologiques pour tous les déplacements sur le campus et dans la région.

L'Institut Agro Rennes-Angers est engagé depuis plusieurs années dans des actions de mobilité durable (Cf. Bilan DD&RSE Institut Agro 2023-2024, page 39).

À Rennes et Angers, pour la déclinaison opérationnelle des plans de mobilité, le focus pour 2025 a été mis sur le covoiturage avec le référencement des deux campus sur les plateformes partenaires des métropoles (Blablacar Daily). En 2025, 41 personnes se sont ainsi inscrites sur les plateformes dont 12 ont activé des trajets covoiturage, ce qui représentent 6 632 km en 351 trajets. En 2025 aussi, une nouvelle enquête mobilité a été réalisée pour les personnels, mais également une enquête spécifique pour les déplacements de nos étudiants. Ces deux enquêtes vont permettre d'adapter le plan de mobilité des deux campus selon l'impact des actions mises en place et la réalisation des objectifs mobilité de 2023.

En 2025, l'Institut Agro Montpellier renouvelle son plan de mobilité pour l'ensemble de ses sites. Courant mai 2025, une enquête comportementale en ligne a été proposée aux agents, enseignants-chercheurs et étudiants, portant sur leurs trajets domicile-travail et déplacements professionnels. Elle est en cours d'analyse par la Métropole de Montpellier qui la complètera d'une cartographie des déplacements et d'un diagnostic des stationnements vélo. L'ensemble de ces données servira de base de réflexion pour l'actualisation du plan d'action à trois ans (Cf. Bilan DD&RSE Institut Agro 2024-2025, page 47).

La convention avec la Métropole de Montpellier est reconduite pour 3 ans. Elle permet aux agents de l'Institut Agro Montpellier de bénéficier de subventions pour tous les trajets réalisés sur l'application

BlaBlaCar Daily ayant pour origine ou destination l'une des 31 communes du territoire : les passagers voyagent gratuitement jusqu'à 30 km et les conducteurs sont rémunérés entre 1 € et 2 € pour chaque passager transporté, soit jusqu'à 150 €/mois économisés. Depuis décembre 2023, les résidents du territoire métropolitain bénéficient de la gratuité des transports en commun, grâce à leur Pass gratuit. La convention PDME renouvelée avec la Métropole de Montpellier permet de faire bénéficier aux agents non-résidents de solutions mises en place par la TAM (services des Transports de l'Agglomération de Montpellier), telles que l'Abonnement PDME (plan de mobilité employeur) pour les usages domicile-travail, un abonnement annuel nominatif avec un tarif préférentiel.

De plus en 2025 un certain nombre d'actions de sensibilisation autour des pratiques de mobilité plus responsables ont eu lieu dans les écoles (Cf. 1.2 Communication - Information interne / Eco-gestes - Fiche action L1-04, pages 9 et 10).

Institut Agro	2022	2023	2024	2025**
Nombre d'agents total*	1525	1549	1569	928
Bénéficiaire du forfait mobilité durable	320 / 21 %	362 / 23 %	373 / 24 %	242 / 26 %
Avec un remboursement transport en commun	100 / 7 %	167 / 11 %	210 / 13 %	109 / 12 %

* les élèves-ingénieurs fonctionnaires de l'Institut Agro Dijon sont comptabilisés

** les données pour 2025 concernent uniquement les écoles de Rennes-Angers et Montpellier.

Depuis 2023, le nombre de personnel, dans les écoles, bénéficiant du forfait mobilités durables augmente (de 21% à 26%) et le nombre d'agents bénéficiant du remboursement d'un abonnement de transport en commun reste stable, entre 11 et 13 %.

Passage à des flottes de véhicule à très faibles émissions – Optimisation du parc automobile – Fiche action L2-14

L'Institut Agro est inscrit depuis 2022 dans le dispositif Services publics écoresponsables (SPE). Chaque année, l'Institut Agro rapporte un bilan quantitatif et une analyse qualitative des actions mises en œuvre dans ses écoles en lien avec les 15 engagements pour la transformation écologique de l'État (PTE) à travers 5 grands chantiers dont « Mieux se déplacer ». Dans le cadre du suivi du volet "Mieux se déplacer", les données recueillies sur le parc automobile de l'Institut Agro (véhicules de service dans les écoles) en 2022, 2023 et 2024 sont les suivantes :

Répartition parc, par énergie - Quatre roues VL	2022	2023	2024	2025
Electrique, hybride rechargeable	20	18	17	20
Thermique	70	68	71	68

En 2025, 23% des véhicules légers de l'Institut Agro sont des véhicules à faibles émissions (VFE). A noter aussi une diminution de 2,2% du nombre de véhicules dans la flotte de l'Institut Agro entre 2022 (90 véhicules) et 2025 (88 véhicules). En 2025, trois véhicules thermiques ont été remplacés par des véhicules électriques, dont 2 à l'Institut Agro Rennes-Angers et 1 à l'Institut Agro Dijon. Enfin, dans le cadre du Fonds vert de l'Etat, des bornes électriques ont été installées en 2024 sur les campus de l'Institut Agro Rennes-Angers et en 2025 à l'Institut Agro Montpellier, répondant ainsi à la mesure 6 du PTE « verdir la flotte automobile et déployer des points de recharge ».

Mobilité internationale - Recours aux modes de transports alternatifs à l'avion – Fiche action L2-15

Dans le cadre de l'organisation de ses déplacements professionnels, l'Institut Agro s'appuie sur la plateforme d'achats Amplitudes pour la réservation de ses transports. À ce titre, les données relatives aux achats de déplacements professionnels, en France et à l'international, ont été communiquées pour les années 2024 et 2025. Ces statistiques concernent spécifiquement les trajets aériens et ferroviaires, et constituent la base d'analyse présentée dans le tableau ci-dessous pour les déplacements à l'international.

Voyages professionnels Institut Agro à l'international		Nombre de billets		Distance (Km)		Émission CO ₂ (tonne)	
		2024	2025	2024	2025	2024	2025
AIR	Long-courrier	166	149	1 999 032	1 651 667	183,56	158,37
	Moyen-courrier	152	140	274 530	310 732	35,65	40,01
	Total air	318	289	2 273 562	1 962 399	219,20	198,39
FER	CEE*	121	152	41 727	63 838	0,1491	0,2597
	International hors CEE	9	4	1 626	1 626	0,0055	0,0055
	Total fer	130	156	43 353	65 464	0,1546	0,2652

* Communauté économique européenne

Entre 2024 (219,20 t CO₂ eq) et 2025 (198,39 t CO₂ eq) l'Institut Agro a diminué de 9,5% ses émissions de GES dues aux déplacements professionnels en avion à l'international.

A noter aussi dans le cadre du projet Erasmus+ 2023-2025 (Mobilité des étudiants et personnel soutenue par les fonds de politique intérieure), sur 442 participants de l'Institut Agro ayant effectué une mobilité financée dans le cadre de ce projet, 105 (donc 24% des participants) ont utilisé un moyen de transport écoresponsable (avec bonus financier).

Conclusion et perspectives pour le levier 2, de nombreuses actions ont été réalisées et sont en cours de réalisation. Leur appréhension par un plus grand nombre provoque la réflexion sur le tryptique "bâti, exploitation et usage", sur l'usage des bâtiments vers de nouvelles pratiques de travail, vers une nouvelle organisation et vers de nouvelles modalités pédagogiques.

Elaboration du premier Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'Institut Agro, état d'avancement 2024-2025 : la phase de diagnostic du SPSI de l'Institut Agro, qui vise à adapter les infrastructures aux besoins, soutenir la transition écologique, et améliorer les équipements, a été finalisée au début du second semestre 2024, mettant en évidence des enjeux comme la vétusté des bâtiments et la structuration d'une fonction immobilière centralisée. La phase d'élaboration de la stratégie du SPSI a suivi dès le mois de juillet 2024. Sur la base des enjeux identifiés, les premiers ateliers avec l'équipe projet restreinte ont été centrés sur la politique immobilière (objectifs, leviers, indicateurs de suivi). La deuxième vague d'ateliers a concerné la stratégie patrimoniale (liste des opérations sur la première période du SPSI), discutée avec les directions des écoles de l'Institut. La dernière phase a été dédiée à la stratégie d'interventions (opérations pour maintenir le parc en état de fonctionner). Le circuit d'instruction du projet de SPSI de l'Institut Agro a été lancé en février 2025, avec un envoi à la DGFIP et la direction de l'immobilier de l'État (DIE), ainsi qu'aux missions régionales de la politique immobilière de l'État (MRPIE) des sites d'implantation des écoles de l'Institut, aux préfets, au contrôleur budgétaire de l'établissement et à la tutelle MAASA. L'instruction a été retardée suite à différents mouvements de personnel à la DIE qui a de nouveau sollicité l'Institut Agro au second semestre 2025. De nouvelles demandes de la DIE en octobre 2025 ont nécessité un travail complémentaire de la part des équipes dans les directions « patrimoine et logistique » des écoles transmis entre décembre 2025 et janvier 2026. Le MAASA a, entre-temps, rendu son avis appréciant la qualité remarquable du travail effectué pour ce premier SPSI. La DIE instruit les derniers éléments fournis et devrait rendre un avis très prochainement.

Isolation thermique des bâtiments et remplacement des menuiseries extérieures / Fiches actions L2-07 et 08

Actuellement, le SPSI est en cours de validation dans les préfetures et sera soumis pour adoption au conseil d'administration de l'Institut Agro en 2026.

Dans le cadre de la structuration de l'Institut Agro et de son organisation interne, après une année de préfiguration, la direction des achats et des marchés publics (DAMP) a été créée au sein du Secrétariat général de l'Institut Agro au 1^{er} janvier 2026. Elle a pour mission d'élaborer et de déployer la politique achat de l'Institut Agro en cohérence avec son Projet Stratégique 2030, son Schéma directeur DD&RSE et les spécificités dans la mise en œuvre du PAS (Cf. Bilan DD&RSE Institut Agro 2023-2024, page 8). La DAMP a pour objectif de répondre à un besoin des services prescripteurs de façon performante, durable, responsable et sécurisée en termes de fourniture, de service ou de travaux aux meilleures conditions économiques pour l'établissement.

3. Levier 3 : Réduction de l'empreinte carbone liée aux activités de la recherche

Depuis 2023, Inrae est engagé dans une trajectoire bas carbone et construit sa démarche en impliquant ses agents et ses partenaires. Dans ce cadre et dans le cadre de la stratégie RSE Inrae, l'Institut Agro a participé :

- en juin 2023 et juin 2024 à deux journées organisées avec des ateliers participatifs sur la co-construction de la vision partagée d'un Institut Bas Carbone à horizon 2050, sur l'identification de leviers à mobiliser pour réduire leur empreinte carbone et l'élaboration de leur plan d'actions pluriannuel
- en avril 2024 au séminaire RSE Inrae pour présenter la stratégie DD&RSE de l'Institut Agro et un retour d'expérience sur les actions mises en œuvre dans les écoles
- en octobre 2025 à la première journée AGIR RSE. AGIR - agissons, grandissons, innovons et réinventons avec la RSE, une journée festive et inspirante

A noter que dans le cadre de sa stratégie RSE, Inrae a mis en œuvre un premier plan d'action RSE qui s'est terminé fin 2025. La dynamique engagée a permis de conduire des projets novateurs qui ont mobilisé différents collectifs durant ces quatre dernières années. Par exemple, la pépinière de projets RSE a permis de soutenir 85 projets pour un montant de 790K€. Afin de valoriser ces projets innovants, la revue Nov'AE a édité un numéro spécial sur la RSE sorti début octobre 2025. Parmi les projets, certains menés avec l'Institut Agro tels que le projet SOBRE⁸ à Angers (Sobre : une formation continue au service des économies d'énergie dans les serres de recherche, cf. § 3.2), le projet CADI⁹ à Dijon (Le Collectif Alimentation Durable Inrae (CADI) : une démarche participative pour un service de restauration plus durable dans les centres) et la mise en place d'un système de récupération des eaux de rejet d'osmoseur et de pluie au bâtiment 7 du campus de la Gaillarde à Montpellier ; avec une mise en service en avril 2025 qui a permis de réduire de 20 % la consommation d'eau brute.

Inrae a présenté son Plan Bas Carbone lors du conseil d'administration, le 12 décembre 2025. Initiée en 2023, la stratégie Bas Carbone d'Inrae a été construite en 5 étapes selon la méthode ACT Pas à Pas, développée avec l'ADEME. A travers cette stratégie, Inrae s'est doté d'une trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, qui fixe des objectifs à atteindre à différents échelons temporels qui a été votée au conseil d'administration du 15 octobre 2024. Le plan d'action est l'étape opérationnelle pour suivre cette trajectoire. Il est organisé en 7 domaines d'activité, qui correspondent au périmètre d'activité des directions d'appui (1-matériels scientifiques, 2-expérimentations agricoles, 3-achats, 4-numérique, 5-immobilier, énergie, 6-déplacements et 7-restauration), et compte 35 objectifs, déclinés en 121 leviers opérationnels, qui seront actionnés pour permettre d'atteindre leur premier objectif de réduction, à savoir – 30 % en 2030, par rapport à 2019. Ces leviers sont eux-mêmes traduits en actions opérationnelles à mettre en œuvre, par les directions d'appui et sur les 5 prochaines années essentiellement. Ce plan est le fruit d'un véritable travail collectif. Les deux ateliers nationaux, auxquels nous avons participé en 2023 et 2024, ont produit, avec la concertation dans les centres en 2023, plus de 1500 propositions, issues de 600 participations individuelles. Point de départ du plan d'action, les directions d'appui et délégations concernées par sa mise en œuvre ont étudié la faisabilité de ces propositions en tant que leviers de réduction et les ont complétées pour arriver au plan d'action actuel. Ainsi, ce sont 76 % des contributions qui ont été intégrés dans le plan Bas Carbone.

En 2026, l'Institut Agro a pour objectif de formaliser son plan de décarbonation impliquant aussi les personnels, étudiants et partenaires ONR (Organismes Nationaux de Recherche) (Cf. plan de décarbonation, fiche action L2-13bis page 10).

3.1 Coordination avec les ONR concernées/ Fiche action L3-01

L'Institut Agro travaille au quotidien avec l'Inrae et les autres Organismes Nationaux de Recherche partenaires de l'Institut Agro pour mettre en œuvre des actions de réduction de la consommation énergétique liée aux activités de la recherche. Dès l'annonce ministérielle relative à la sobriété énergétique, des rencontres et échanges se sont organisés pour identifier collectivement une trajectoire ambitieuse de sobriété énergétique à court, moyen et long terme. L'objectif est de faire évoluer les

⁸ <https://revue-novae.fr/article/view/9693>

⁹ <https://revue-novae.fr/article/view/9716>

comportements individuels et collectifs pour un meilleur usage des locaux et des équipements scientifiques dans les laboratoires, les terrains d'expérimentation et dans les serres pédagogiques.

Dans chaque école, des réunions avec les partenaires de recherche ont permis de lister toutes les actions d'économie d'énergie pertinentes et adaptées aux activités de recherche, prenant en compte les spécificités territoriales de chaque campus. Actuellement les unités de recherche sont aussi sollicitées pour la mise en place de plans d'actions.

3.2 Analyse au cas par cas pour dégager des pistes d'économie

Réduction de l'empreinte carbone liée aux activités de la recherche ou aux équipements de formation / Fiches action L3-02, 03 et 05

Sur le campus d'Angers, le projet Sobre avait pour objectif de concevoir et d'expérimenter une formation continue destinée à renforcer les compétences des ingénieurs et techniciens responsables des serres et des salles de culture de recherche. Ce projet retenu à l'appel à projet « pépinière RSE » d'Inrae en 2023 a été mené sur le campus d'Angers avec Rémi Gardet, responsable du domaine expérimental à l'Institut Agro. Suite à la formation pilote déployée fin 2023, dont les résultats ont été publiés en octobre 2025, un cycle de formation continue pour une sobriété durable est en cours de déploiement à plus grande échelle. Sous une forme décentralisée et à distance elle pourra bénéficier à l'ensemble des agents intervenants dans les infrastructures de recherche végétale en conditions contrôlées. Cette formation permettra aux participants de s'appuyer sur des leviers d'optimisation des consignes afin de réduire les consommations énergétiques, notamment concernant le chauffage et l'éclairage et l'occupation des surfaces.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est une des solutions pour atténuer le réchauffement climatique. Dans cette dynamique certaines unités mixtes de recherche (UMR) s'engagent à limiter ces émissions. Depuis 2022, à l'**Institut Agro Rennes-Angers, l'UMR SAS** réalise chaque année son bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) pour un suivi régulier mais aussi pour une construction de trajectoires de réduction des émissions. En combinant la mise en place de plusieurs actions telles que l'instauration d'un quota collectif annuel de kilomètres parcourus en avion, l'augmentation de la durabilité des instruments de laboratoire, l'UMR SAS a développé différents scénarios pour réduire ses émissions. **L'UMR DECOD sur le campus de Rennes**, a structuré sa démarche RSE avec l'élaboration d'un plan d'action et la mise en place d'une gouvernance en 2024. L'équipe RSE, composée de personnels bénévoles, est notamment en charge de la mise en œuvre du plan d'actions, incluant la réalisation du BEGES 2025 qui est actuellement en cours. Les initiatives dans ces deux UMR s'inscrivent dans une collaboration étroite entre Inrae et l'Institut Agro. Elles font l'objet de discussions régulières, dans un esprit de transparence, de cohérence méthodologique et de partage des bonnes pratiques. **À Angers, l'UMR IRHS** a réalisé son BEGES 2023, estimé à 5,4 tCO₂ par agent, et travaille à la consolidation du BEGES 2024. Parallèlement, 25 % des personnels – l'IRHS compte plus de 250 agents (Institut Agro et Inrae) – ont été sensibilisés via la fresque du climat ou l'atelier 2tonnes. Une équipe RSE a été constituée au sein de l'UMR et a proposé des actions concrètes telles que, prolonger la durée de vie et mutualiser les matériels scientifiques, réduire et optimiser l'usage des consommables plastiques et choisir des fournisseurs responsables, s'assurer de la cohérence des sujets de recherche en lien avec les transitions socio-environnementales, établir le bilan carbone d'expérimentation en serre, optimiser les déplacements professionnels et quotidiens et encourager l'écomobilité, réduire la consommation énergétique et numérique, et poursuivre la sensibilisation des agents aux écogestes, pour le numérique. **À l'Institut Agro Dijon, l'UMR PAM** a lancé un groupe de travail en avril 2025 pour réfléchir à la réduction de l'empreinte carbone du laboratoire. Une enquête rapide a été diffusée pour recueillir les initiatives déjà mises en place et identifier de nouvelles actions collectives. Des formations et ateliers, dont la Fresque du Climat et des interventions sur la décarbonation, sont également envisagés pour accompagner cette démarche. Dans le cadre de sa démarche de transition écologique, **l'UMR CESAER** a également mis en place des actions concrètes pour réduire son empreinte carbone. Entre 2019 et 2024, elle a divisé par deux ses émissions de CO₂ liées aux déplacements, passant de 45 à 22 tonnes. Cette diminution a été obtenue grâce à une gestion collective des voyages, incluant des quotas et des niveaux de priorités pour les déplacements en avion, à la promotion de modes de transport durables, au recours à la visioconférence pour limiter les déplacements physiques, ainsi qu'à la sensibilisation des chercheurs sur l'impact carbone de leurs activités professionnelles (Cf. Bilan

DD&RSE Institut Agro 2024-2025, pages 45 et 46). Enfin, à l'**Institut Agro Montpellier, 14 UMR¹⁰** sont engagées dans une démarche de décarbonation et réalisent régulièrement leur BEGES.

Perspectives

Articulé avec le schéma directeur Institut Agro et les plans d'actions DD&RSE dans les écoles, le plan d'adaptation et de sobriété de l'Institut Agro mis en œuvre en 2022 dans un contexte de crise énergétique s'inscrit dans une démarche pérenne et interroge sur les perspectives de sobriété énergétique à long terme. Si initialement l'accent a été mis sur des mesures applicables à très court terme pour une baisse rapide de la demande énergétique, ce plan s'inscrit aussi dans une démarche plus globale de transition écologique dont un certain nombre d'actions a déjà été initié depuis plusieurs années.

Des actions en cours dans les écoles sont encore à formaliser, d'autres à mettre en œuvre et/ou à définir à plus long terme. A noter aussi que la réalisation de l'ensemble des actions du plan d'adaptation et de sobriété, notamment pour la gestion immobilière, nécessitera des investissements importants en termes budgétaires.

¹⁰ ASTRE, CBGP, DGIMI, DMEM, éco&sol, G-Eau, IATE, Innovation, ITAP, LBE, LISAH, MOiSA, SPO, TETIS

Tableau de bord – suivi des actions du PAS

LEVIER 1 - FORMATION ET SENSIBILISATION DE TOUS AUX ENJEUX DE TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE DEVELOPPEMENT SOUTENABLE								
Thème	Sous-thème	N° Fiche action	Sujet	Mise en œuvre	Pilote / Acteurs	Date début	Durée	Indicateurs de suivi
Formation	Formation étudiants – Etats des lieux	L1-01	Cartographie	Recenser les formations des trois écoles avec les compétences permettant d'appréhender les enjeux relatifs aux transitions et de DD	Dir. Etudes / Chargé de mission « base de données des activités formation »	Mars 23	12 mois	Compétences identifiées Nb de formations Nb de cursus concernés Heures de formation Nb d'étudiants formés Enquête de satisfaction
		L1-02	Identification socle de compétences TE & Projet COortAgro	Identifier un socle de compétences communes et mettre en place un parcours cohérent de formation aux enjeux des transitions socio-écologiques	Resp DD&RS, Chargée d'ingénierie de formation, Dir Etudes / EC, DEVE, DFVE	Juil./sept 23	18 mois	
	Formation des personnels	L1-03	Offre de formation pour le personnel en lien avec la transition écologique	Proposer au personnel des formations pour appréhender les enjeux relatifs aux transitions et généraliser son appropriation par tous	Responsable et référentes DD&RS, DRH, service prévention	2022	2023 et suivantes	Objectifs des formations Nb de formations Heures de formation Nb de personnel formés Enquête de satisfaction
Communication	Communication interne	L1-04	Information Eco-gestes	Informer sur les éco-gestes possibles dans les écoles pour limiter l'empreinte environnementale de nos activités	Dir Comm / Responsable et référentes DD&RS, Pilotes PAS	mi-oct. 22	2023 et suivantes	Liens intranet Nombre de vues Date de mise à jour
		L1-05	Communication intranet responsable	Revoir l'arborescence du site, le contenu des pages, la page d'accueil et réduire le nombre de pages des sites intranet des trois écoles	Dir Comm Rennes-Angers / Dir Comm Dijon, Montpellier et Institut Agro	Début 2025	2025 et suivantes	Diminution du nombre de pages de lien et de documents Nombre de vues L'empreinte de stockage

LEVIER 2 - REDUCTION DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE (-10% en 2 ans) / établir le point zéro								
Thème	Sous-thème	N° Fiche action	Sujet	Mise en œuvre	Pilote / Acteurs	Date début	Durée	Indicateurs de suivi
Bilan Carbone	Evaluation de l'empreinte carbone	L2-13	Réalisation du bilan GES selon la réglementation tous les 3 ans	Réaliser le BGES et	Resp et référentes DD&RS / tous les services et directions support	Avril 2023 Début 2026	10 mois	Bilan GES Institut Agro Publication site ADEME
		L2-13bis	Réalisation et suivi dans le temps du plan de décarbonation	Produire un plan de décarbonation avec un prestataire et mettre en place un suivi avec une plateforme de données		Début 2026	1 an et suivantes pour le suivi des actions	Plan d'action réduction GES et suivi des actions
Gestion parc immobilier	Mesures et bilan – énergie	L2-19	Mise en place d'un Système d'Information des Ressources Immobilières (SIRI)	Réaliser le diagnostic du patrimoine, qui permet d'identifier et de prioriser les bâtiments à modéliser et déployer et utiliser le SIRI pour optimiser la gestion du parc immobilier	Pilote Immobilier Institut Agro / direction/service patrimoine dans les écoles	Fin 2023	Déploiement prévu sur 5-6 ans	Diagnostic du patrimoine réalisé SIRI déployé et utilisé pour l'ensemble du parc immobilier de l'Institut Agro
Gestion parc immobilier	Chauffage et climatisation	L2-01	Ajustement des consignes chauffage et climatisation	Respecter les consignes de chauffage 19°C en journée, 17°C la nuit et 16°C hors présence et les consignes de climatisation : 26°C	Pilotes Patrimoine et Logistique / 3 Dir PL	Avril 2022 : début d'application des consignes	2022 et suivantes	Suivi des températures dans les bâtiments Baisse des consommations
		L2-03	Raccordement au réseau de chaleur et utilisation des énergies renouvelables	Raccorder le chauffage au réseau de chaleur urbain et installer des panneaux photovoltaïques	Pilotes Patrimoine et logistique / Resp DD&RS Institut Agro et Inrae, équipe DPL et service marché	2022	7 ans	Fin des travaux Baisse des consommations affectées à ces postes Baisse des émissions de GES
		L2-04	Contrat de Performance Energétique (CPE)	Mettre en place Contrat de Performance Energétique dans les écoles pour améliorer l'efficacité énergétique	Pilotes Patrimoine et logistique / Resp DD&RS Institut Agro et Inrae	2022	4 ans	Reporting énergétique mensuel, analyse des dérives et actions correctives Réduction des consommations

SUITE - LEVIER 2 - REDUCTION DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE (-10% en 2 ans) / établir le point zéro

Thème	Sous-thème	N° Fiche action	Sujet	Mise en œuvre	Pilote / Acteurs	Date début	Durée	Indicateurs de suivi
Gestion parc immobilier	Chauffage et climatisation (suite)	L2-12	Mise en place d'une PAC Géothermie	Réaliser un forage de géothermie pour chauffer, rafraîchir et produire de l'eau chaude sanitaire avec la mise en place d'une pompe à chaleur	Pilotes et Resp. Patrimoine et logistique Institut Agro et Montpellier	Dernier trimestre 2023 et Premier trimestre 2024	Octobre 2024 fin des travaux et suivantes pour le suivi des consommations	Respect du planning des travaux Economie sur les consommations Gaz + électricité
		L2-18	Refonte des réseaux Grands Champs à l'Institut Agro Dijon	Optimiser la gestion thermique et améliorer les performances du système de climatisation de la nouvelle salle serveur	DSI et SPHL Institut Agro Dijon	2024	Fin 2025	Efficacité énergétique des climatiseurs Température moyenne dans la salle des serveurs
Gestion parc immobilier	Clos couvert	L2-07	Isolation thermique des bâtiments	Améliorer l'isolation thermique des bâtiments lors des opérations de réhabilitation et isoler les combles sous toitures	Pilotes Patrimoine et logistique / Resp DD&RS Institut Agro et Inrae, équipe DPL et service marché	Selon financement	2024 et suivantes	Fin des travaux Baisse des consommations énergétiques associés aux travaux
		L2-08	Remplacement des menuiseries extérieures	Remplacer les menuiseries extérieures		2023 et selon financement	2024 et suivantes	
Gestion du parc immobilier	Eclairage extérieur et intérieur	L2-05	Eclairage extérieur	Réduire l'éclairage extérieur des sites	SG et pilotes Patrimoine et Logistique / 3 Dir PL	2022	2023 et suivantes	Baisse des consommations Nombre de lampes remplacées / LED
		L2-06	Eclairage intérieur	Remplacer les éclairages intérieurs par des éclairages LED et Sensibiliser tous les usagers aux gestes d'extinction des lumières	Pilotes Patrimoine et logistique / Resp DD&RS Institut Agro et Inrae	2020	Action permanente	Baisse des consommations affectées à ces postes

SUITE - LEVIER 2 - REDUCTION DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE (-10% en 2 ans) / établir le point zéro								
Thème	Sous-thème	N° Fiche action	Sujet	Mise en œuvre	Pilote / Acteurs	Date début	Durée	Indicateurs de suivi
Gestion du parc immobilier	Matériel et consommation électrique	L2-09	Plan de comptage Gaz et Electricité	Mettre en place des sous-compteurs	Pilotes Patrimoine et logistique / Resp DD&RS Institut Agro et Inrae	2022	2024 et suivantes	Nombre de compteurs posés et opérationnels
		L2-10	Gestion Technique Centralisée	Mettre à jour ou installer une GTC		2022	2023 et suivantes	Réduction de la facture énergétique immobilière
		L2-20	Numérique raisonné	Faire un usage raisonné et pertinent du numérique avec les outils issus du projet Hercule 4.0 Mettre en place le SDSI et SD Num. Insitut Agro	DSI Institut Agro/DSI et l'ensemble des usagers du numérique dans les écoles	2021 (Hercule 4.0) 2025 (SDSI et SD Num)	2025 et suivantes	Outils utilisés pour un usage raisonné du numérique SDSI SD Num
Gestion du parc immobilier	Préservation des ressources naturelles et réduction des déchets	L2-11	Faire évoluer les pratiques de gestion des déchets	Modifier les pratiques de gestion des déchets (étudiants et personnels) pour sensibiliser et responsabiliser sur le volet réduire	Pilotes Patrimoine et logistique / Resp DD&RS, Resp DD&RS Inrae, représentants des étudiants	Déjà en cours depuis quelques années	2023 et suivantes	Quantité de déchets produits Type de déchets triés Nb de contenants pour le tri
		L2-16	Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, déploiement de l'éco-pâturage sur les campus	Faire évoluer les méthodes d'entretien des espaces verts. Réduire l'usage d'engins thermiques et la quantité de déchets verts. Préserver la biodiversité et la fertilisation naturelle des sols, favoriser de nouvelles espèces végétales et contribuer au bien-être des usagers.	Référentes DD&RSE et équipes espaces verts dans les écoles - Associations étudiantes - Prestataires bergers - Domaine du Merle à Montpellier	Depuis 2020	En cours	Coût limité de tontes au m ² (temps humain, carburant, financier) Comparaison de l'investissement matériel (tonte tradi / éco-pâturage) Gain environnemental (pollution sonore, GES, biodiversité, préservation du sol)

SUITE - LEVIER 2 - REDUCTION DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE (-10% en 2 ans) / établir le point zéro

Thème	Sous-thème	N° Fiche action	Sujet	Mise en œuvre	Pilote / Acteurs	Date début	Durée	Indicateurs de suivi
Gestion du parc immobilier (suite)	Préservation des ressources naturelles et réduction des déchets (suite)	L2-17	Gestion de l'eau sur les campus	Faire un usage raisonné de l'eau, réduire les consommations d'eau et valoriser les ressources naturelles alternative	SG / Dans les écoles, Dir. du patrimoine, équipes espaces verts, EC spécialistes de la gestion de l'eau	Depuis 2020	En cours	Consommation annuelle totale d'eau
Mobilité des agents et des étudiants	Recours aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour les personnels	L2-02	Faire évoluer les pratiques de déplacement et encourager les mobilités douces	Modifier les pratiques de déplacements des personnels et des étudiants, encourager l'usage des mobilités durables et des alternatives aux véhicules thermiques avec un plan mobilité	Dans les écoles Resp plan mobilité / 3 DPL, DRH, Référentes DD&RS	Déjà en cours depuis quelques années	2023 et suivantes	Enquêtes mobilité Nb d'abonnements transport en commun Nb de forfait mobilité Nb de places de stationnement vélo et co-voiturage Nb de déplacements en train et en avion
	Passage à des flottes de véhicule à très faibles émissions	L2-14	Optimiser le parc automobile	Évaluer les déplacements réalisés en courte distance (métropole, département, région) envisageable avec un véhicule entièrement électrique ne nécessitant pas de rechargement	3 Resp. plan mobilité école, 3 DPL, DAF, dir. achat	2022	2022 et suivantes	Cible 2024 : 30% de véhicules professionnels à recharge électrique couverts, et recensement des points de recharge installés Cible 2027 : 50%
Mobilité internationale des agents et des étudiants	Recours aux modes de transports alternatifs à l'avion pour les mobilités internationales	L2-15	Faire évoluer les pratiques de déplacement et encourager les mobilités éco-responsables	Mettre en place un plan d'action sur la promotion de la mobilité internationale durable Priorisation des actions envisagées	Equipe "Relations internationales " Institut Agro + stage 5 mois en 2024 à Rennes-Angers	2022	2022 et suivantes	Nombre de déplacements en train et en avion Nombre de compléments E+ distribués

LEVIER 3 - REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE LIEE AUX ACTIVITES DE LA RECHERCHE OU AUX EQUIPEMENTS DE FORMATION

Thème	Sous-thème	N° Fiche action	Sujet	Mise en œuvre	Pilote / Acteurs	Date début	Durée	Indicateurs de suivi
Activités de recherche	Coordination avec les ONR concernées	L3-01	Coordonner la réduction de la consommation énergétique liée aux activités de la recherche	Réduire la consommation énergétique liée aux activités de la recherche en prenant en compte les spécificités territoriales de nos campus.	DPL école, Resp DD&RS Institut et ONR / DR école, représentants des ONR, représentants des doctorants, SST	2022	2023 et suivantes	Mesure Notification et Vérification (MRV) : chauffage, électricité, facture + Bilan GES
	Analyse au cas par cas pour dégager des pistes d'économie	L3-02	Optimiser le management énergétique des serres (Angers) / projet SOBRE	Optimiser le management énergétique des serres et installations expérimentales dédiées au végétal pour réduire les consommations énergétiques.	Domaine pédagogique Angers	Janvier 2023	Et suivantes	Consommations en fluide du Domaine pédagogique et de la plateforme Phenotic Formation, indicateurs de consommation chaleur et méthodologie pour évaluer l'efficacité énergétique des protocoles expérimentaux
		L3-03	Projet de rénovation énergétique des serres du laboratoire agroécologie (Dijon)	Optimiser le management énergétique des serres	UMR Agroécologie Dijon	2024	2028 – financement du projet par le plan Etat-Région	Financement obtenu Consommations en fluide
		L3-04	Piste d'économie d'énergie dans le bâtiment 15 (Rennes)	Lister les actions d'économie d'énergie pertinentes et adaptées aux activités de recherche pour les laboratoires du bâtiment 15	DPL, DD&RSE Institut Agro, RSE Inrae et UMR DECOD, U3E, PEGASE et STLO	2023-2024	Et suivantes	Identification des actions d'économie d'énergie possibles

SUITE - LEVIER 3 - REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE LIEE AUX ACTIVITES DE LA RECHERCHE OU AUX EQUIPEMENTS DE FORMATION

Thème	Sous-thème	N° Fiche action	Sujet	Mise en œuvre	Pilote / Acteurs	Date début	Durée	Indicateurs de suivi
Activités de recherche	Analyse au cas par cas pour dégager des pistes d'économie (suite)	L3-05	Stratégie de décarbonation dans les UMR	Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atténuer le réchauffement climatique. Dans cette dynamique les unités mixtes de recherche (UMR) s'engagent à limiter ces émissions.	Portage dans les unités Institut Agro et Inrae / bénévoles référents	Depuis 2022	Et suivantes	Actions mises en œuvre dans les UMR, BEGES réalisé et suivi des émissions